



D'abord appelée « École d'été de politique comparée », cet événement annuel réunit depuis plus de 10 ans, autour des doctorants du CHERPA, des chercheurs juniors et seniors pour une semaine d'échanges à Aix-en-Provence. Elle est désignée aujourd'hui « École d'été des sciences sociales du CHERPA », afin de prendre en compte le caractère pluridisciplinaire des recherches menées au sein du laboratoire. L'École d'été propose 4 formules d'échanges et de discussions :

1) les sessions « **Fabrique des thèses** » qui offrent aux doctorants du CHERPA l'opportunité de soumettre l'état d'avancement de leurs travaux à une discussion collective. C'est l'occasion pour eux de confronter leurs approches, leurs méthodes et leurs hypothèses au regard d'autres chercheurs.

2) les sessions « **Conférences thématiques** » qui proposent aux doctorants et jeunes docteurs en sciences sociales du CHERPA et d'autres laboratoires, de répondre à un appel à communications pour venir présenter leurs travaux en cours, en lien avec le thème retenu. Les communications sélectionnées sont discutées par des chercheurs confirmés spécialistes du thème.

3) les sessions dites « **Programme Off** » qui sont proposées, préparées et animées intégralement par les doctorants du CHERPA qui y échangent et débattent autour des enjeux de la thèse en sciences sociales (méthodes, techniques d'enquête, cadre théorique, rapport au terrain, processus d'écriture, etc.)

4) Des **animations culturelles** (expos, projections) et des espaces de débats en lien avec la thématique de la session.

LA VILLE

Espace d'expression
et de gouvernement des conflits

APPEL À COMMUNICATIONS ÉCOLE D'ÉTÉ DU CHERPA 2017

Que ce soit à travers la dénonciation de leurs « pathologies » (insécurité, pollution, discrimination...) ou la célébration des « vertus » et des « remèdes » dont elles seraient naturellement porteuses (vivre-ensemble, développement économique, revitalisation démocratique...), les villes sont aujourd'hui le territoire privilégié de la projection des enjeux sociaux, économiques, environnementaux et politiques. Dans les médias, les discours politiques ou dans la production scientifique, la ville est tour à tour stigmatisée ou réenchantée comme le point de tension des dynamiques de la société. À ce titre, elle est aussi le lieu où s'exacerbent les différences et les inégalités, le lieu aussi où s'organise et se met en scène (manifestations, défilés, occupations de place) le conflit. De Stalingrad à Alep, de la Commune de Paris aux émeutes de Los Angeles, des Glasgow Rent Strikes au mouvement protestataire de la place Taksim, des revendications pour le Morro à Porto Alegre aux mobilisations des « Plainards » marseillais, les villes sont en effet le théâtre et l'objet de conflits protéiformes. C'est précisément parce qu'elles sont le reflet ou le laboratoire des luttes de pouvoir traversant la société que les villes peuvent constituer un lieu d'observation privilégié de ces dernières.

On sait depuis les premières enquêtes des sociologues de l'École de Chicago que l'espace urbain se divise en "aires morales" différenciées (Park, 1925). Les villes abritent en effet des groupes sociaux distincts voire antagoniques dont les interactions génèrent des tensions et des conflits à l'oeuvre dans la production des ordres et des désordres urbains (Elias et Scotson, 1997). Les conflictualités qui s'y jouent traduisent, souvent dans l'organisation spatiale du territoire urbain, l'évolution des rapports de force politiques (luttres électorales, production et fidélisation des clientèles électorales), administratifs, communautaires ou socio-économiques (inégalités sociales, concentration des ressources et des activités). Saisie sous l'angle du conflit, la ville peut agir comme un précieux traceur analytique (Lascoumes, 2003) des transformations du travail politique, de l'action publique (plans d'action, programmes d'aménagement, projets de rénovation urbaine...) et des mobilisations sociales.

La session 2017 de l'école d'été du CHERPA entend proposer un échange interdisciplinaire sur plusieurs des problématiques qui traversent aujourd'hui les espaces urbains et métropolitains afin de restituer les rapports de force, les asymétries, mais aussi les jeux d'alliances - qu'ils soient politiques, administratifs, sociaux ou économiques - qui structurent l'espace urbain et fabriquent les villes. En poursuivant sa vocation de rencontre pluridisciplinaire, l'école d'été entend croiser les regards des historiens, des sociologues, des économistes, des anthropologues et des politistes sur les conflits dans les villes.

S'ils demeurent ouverts à toute proposition de communication présentant une approche empirique et originale des rapports entre ville et conflit, les membres du comité d'organisation seront particulièrement attentifs aux propositions de communication en lien avec les 3 axes de problématisation suivants :

I. La ville, instrument de gouvernement des conflictualités

Des formes spectaculaires que peuvent prendre le conflit urbain (émeutes, guérilla urbaines...), aux configurations plus organisées et structurées (barricades, manifestations, sit in...), ces modalités de contestation tendent, de plus en plus, à être articulées aux dispositifs de gestion publique et comprises au travers des multiples interactions entreprises avec les acteurs politiques et institutionnels. Plutôt que de les appréhender comme des "luttres urbaines" animées par des mouvements sociaux autonomes et garant des formes d'innovation socio-spatiale (Castells, 1983), l'idée de porter la focale sur la notion de "conflit" urbain permet de replacer ces acteurs contestataires dans un "système d'action" (Melucci 1999) traduisant des processus d'implication et de mise en relation des acteurs de la ville. Ces conflits peuvent dès lors être saisis comme des "actions publiques" individuelles ou collectives, mais également émaner d'instances gouvernementales (Trudelle, 2003).

On peut d'ailleurs considérer que la récente focalisation de la recherche sur les transformations des modes de production de l'action publique urbaine - le passage du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine (Le Galès 1995) - a contribué à lisser les interactions préalablement existantes au principe de la production du territoire. Cette évolution du cadrage théorique témoigne des effets de la pluralisation des acteurs de la ville (secteur privé, agences urbaines, consultants, associations) et de la reconfiguration des formes d'intervention étatique sur l'urbain sur la prise en charge et l'acceptabilité du conflit. Le conflit et la controverse peuvent d'ailleurs être considérés comme une nouvelle modalité de gouvernement, intégrée à la gestion publique par des procédés de mise en concertation de l'action publique locale (Melé, 2008). Les dispositifs participatifs promouvant des formes d'alliance et de coalition entre différents acteurs, voire la co-production des politiques publiques associant des méthodes de *New Public Management* (Gaudin, 2002), sont ainsi mis en

résonance avec la continuation de modes de “régulation” des conflictualités et de la hiérarchisation des intérêts des groupes sociaux en présence (Mattina, 2016).

Si l'on considère qu'il existe une “gouvernementalité” (Foucault, 1978) diffuse, un ensemble de rapports de pouvoirs saillants dans les dispositifs de gestion publique mais également dans toutes formes d'interaction entre les acteurs du territoire, alors le conflit peut être considéré comme un traceur de ces rapports de force. Ainsi, par le conflit peut se fabriquer des “territorialités” (Cadoret, 2011), “l'enrôlement de savoirs et de connaissances” sensibles et intimes des lieux dans la production d'une expertise (Dechezelles, Olive, 2016) qui peuvent être pris en charge par l'action publique locale. Inversement, la constitution de collectifs peut permettre d'intégrer une normativité et un ensemble de référentiels véhiculés par le droit et l'action publique, en d'autres termes, la vision territoriale des institutions, par des procédés de traduction dans un vocabulaire militant (Melé 2005). Toutefois, au-delà de la visibilisation des formes de représentation de l'espace urbain, le conflit consacre également un moment de reconfiguration possible des registres de légitimité de l'action publique (Fourniau, 1996).

Paradoxalement les conflits urbains mettent aux prises la “société civile” et les institutions publiques locales mais aussi les instances de la gouvernance transnationale. A titre d'exemple, le rapport OCDE de 2007 dispose que la notion même d'“administration publique” ne doit plus être appropriée pour décrire le management local *multiniveau et collaboratif* qui doit prévaloir dans le processus décisionnel urbain (OCDE, 2007). Or, ces incitations à la mise en place d'une démocratie participative peuvent également être perçues comme les jalons d'une “nouvelle tyrannie”. Cette tyrannie consacrerait la monopolisation par les organismes non élus et les institutions techniques, la dépossession des instances politiques locales de leurs prérogatives et plus largement du poids de la représentation politique (Cooke et Kothari 2001). Ces incitations seraient également au principe d'un nouvel “autoritarisme participatif”. Ces initiatives de développement seraient un terreau pour le renouveau de la domination politique associant experts, autorités décentralisées et ONG internationales, nouveaux acteurs légitimes du développement (Allal 2013).

II. La ville, épice centre insurrectionnel

L'insurrection urbaine est un phénomène que les historiens ont majoritairement étudié à travers la dichotomie entre émeutes menées en période pré-industrielle par une foule irrationnelle, et mouvements révolutionnaires menés au nom de la lutte des classes par des groupes politiques organisés à partir du XIX-XXème. Pour autant, la part des émotions dans l'insurrection à l'ère contemporaine est une voie qui reste largement à explorer. En 1970, dans *Cities and Insurrection*, Eric Hobsbawm insiste sur la particularité de la ville dans l'histoire insurrectionnelle, et sur la relation de réciprocité entre ville et insurrection : si les structures urbaines influence la forme prise par les mouvements insurrectionnels, ceux-ci déterminent également la structuration du milieu urbain, notamment autour du refus de voir ces mouvements émerger. Ainsi, la représentation de certains quartiers comme viviers d'insurrection (Shoreditch à Londres, Barrio Chino à Barcelone), le recours à des modes d'action propres au milieu urbain (les barricades), à des leviers de mobilisations symboliques (chants, théâtre de rue, iconoclasme...) ou encore la proximité entre centre de contestation et centre de pouvoir qui influence les objectifs urbanistiques des insurgés (Pronunciamiento, Commune) sont autant de phénomènes caractéristiques de l'espace urbain qui encourage à spatialiser davantage l'histoire des mouvements insurrectionnels urbains, afin de faire la part belle à leur environnement.

Sans prendre en compte les guerres civiles, les villes sont de plus en plus des théâtres majeurs de la guerre au XXe siècle. Elle est l'objet de destructions majeures avec l'Air Power (Coventry, Dresde,...) pendant la Seconde Guerre mondiale. Cet espace concentre également une violence

particulière au sol en raison de la concentration de civils (réquisitions, otages,...) à partir de 1914-1918 aussi bien de la part de ces civils (snipers,...) que des armées régulières, notamment en théâtre contre-insurrectionnel (bataille d'Alger, opérations israéliennes dans les territoires occupés ou guerre de Tchétchénie plus récemment). Au XXe siècle, la ville ne peut être résumée, lors d'un conflit armé, à un simple théâtre, un simple environnement : elle paie également un lourd tribut, dans la mesure où la violence se dirige également contre l'espace urbain à part entière et en fait un acteur de la guerre. Le terme d' "urbicide" traduit ce phénomène qui, loin d'être propre aux conflits contemporains, n'a que peu été étudié en tant qu'objet académique avant les conflits yougoslaves. En effet, il ne s'agit plus de considérer la destruction de la ville comme un objectif stratégique lié à la nécessité d'en neutraliser les forces vives (centres économiques, institutionnels, de communication, les infrastructures clés). Il s'agit également de donner à cette destruction une dimension politique et historique. La ville est attaquée en tant qu'espace de vivre ensemble, afin d'appuyer le discours des belligérants sur l'incapacité de poursuivre toute interaction entre les factions. L'espace urbain fait donc office d'ennemi, et doit être en ce sens combattu en tant que tel. Il convient donc de s'intéresser aux différentes modalités de cet "urbicide", aux discours et revendications des acteurs, mais aussi à des études de cas contemporaines qui permettront d'enrichir le concept.

III. Séparation, ségrégation, zones grises, no man's land : manifestations du post-conflit sur le territoire urbain

Penser la ville comme théâtre du conflit suppose de penser, une fois les hostilités ayant cessé, la ville comme un espace éminemment meurtri. Le concept de "post-conflit" a été largement théorisé, discuté et critiqué par la littérature en sciences sociales, notamment en utilisant comme entrée des concepts tels que la réconciliation, la reconstruction, sécurisation, *peace* et *state-building*. Sa matérialisation dans l'espace urbain constitue également un objet de recherche à part entière. Les *peace walls* en Irlande du Nord ont notamment mis en évidence l'échec du *Good Friday Agreement* à apporter une réconciliation durable. Alors qu'il a indubitablement servi à faire cesser les violences de grandes échelles et les affrontements entre l'IRA et l'UDA, le quotidien des civils reste ponctué d'alertes de sécurité, de lancers de cocktail Molotov, voire d'émeutes. Ces murs, ironiquement appelés "peace walls" ne sont rien d'autre que la continuation du conflit civil par une ségrégation durable, traduite au niveau de l'architecture urbaine. Ponts, murs, check points, sont autant de matérialisations de l'incomplète résolution du conflit. Etudier leur apparition, leur évolution et les reconfigurations de l'espace urbain qu'ils entraînent constituent donc un apport indéniable dans la littérature sur le post-conflit.

Les villes en situation de post-conflit sont l'objet de constructions mémorielles et d'entreprises parfois concurrentes de patrimonialisation du passé conflictuel. La ville se trouve au cœur des politiques mémorielles, et laisse ainsi entrevoir leur dimension spatiale. Par le truchement de leur matérialisation dans l'espace urbain, se matérialise également le potentiel conflictuel qu'elle renferme. Les travaux de Federica Rossi sur les controverses interprétatives des Années de plomb en Italie autour des plaques commémoratives de la gare de Bologne et de la Piazza Fontana à Rome mettent en évidence la dualité du processus mémoriel dans l'espace urbain : y inscrire la mémoire d'un événement, mais aussi façonner l'identité politique de la ville et du pays en guidant le sens à donner à l'événement. De même, les travaux sur les lieux de mémoire (très souvent urbains) font la part belle aux fêtes politiques entretenant le souvenir des conflits (travaux de Rémi Dalisson par exemple). L'étude de la relation de réciprocité entre espace urbain et mémoire sera donc au centre des propositions, afin d'analyser comment la particularité -historique, sociale, politique, voire économique- d'un espace est à insérer dans la construction d'une mémoire commune. Les processus de patrimonialisation, de muséification de la ville seront d'un intérêt tout particulier pour cet objet.

Modalités de soumission

Les doctorants et jeunes docteurs devront fournir pour le **26 avril 2017** au plus tard, à l'adresse suivante : recherche@sciencespo-aix.fr leur proposition de communication.

D'une longueur de 2 pages maximum, la proposition comportera en tête les informations suivantes : Nom du doctorant ou docteur ; Titre de la thèse ; Directeur de la thèse ; Institution d'appartenance ; nombre d'année d'inscription en thèse.

NB

Le comité de sélection informera les auteurs **le 3 mai 2017**

Les textes complets (30 000 à 40 000 caractères tout compris) des communications sélectionnées devront parvenir le 1er juin 20167 au plus tard à l'adresse suivante : recherche@sciencespo-aix.fr

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ DU CHERPA SESSION 2017

Philippe Aldrin, Professeur de Science politique, Sciences Po Aix, Directeur du CHERPA
Laurence Combarieu, Directrice de la DRV, Sciences Po Aix
Walter Bruyère-Ostells, Professeur d'Histoire, Sciences Po Aix, CHERPA
Elisa Dienesch, Maîtresse de Conférences en Sciences économiques, Sciences Po Aix, CHERPA
Laurence Dufresne-Aubertin, doctorante en Science politique, Sciences Po Aix, CHERPA
Yannick Effossou, doctorant en Histoire, Sciences Po Aix, CHERPA
Nathalie Ferré, doctorante en Science politique (AD'SPO), Sciences Po Aix / EGE Rabat, CHERPA
Franck Frégosi, Professeur de Science politique Sciences Po Aix, CHERPA
Audrey Freyermuth, Maîtresse de Conférences en Science politique, Sciences Po Aix, CHERPA
Sophie Guedet, doctorante en Histoire, Sciences Po Aix, CHERPA
Candice Ménat, docteur en Histoire, Sciences Po Aix, CHERPA
Coline Mias, doctorante en Science politique, Sciences Po Aix, CHERPA
Sarah Sajn, doctorante en Science politique, Sciences Po Aix / ULB, CHERPA
Guillaume Silhol, doctorant en science politique (AD'SPO), Sciences po Aix, CHERPA
Sarah Tonsy, doctorante en Science politique, Sciences Po Aix, CHERPA
Christophe Traïni, Professeur de Science politique, Sciences Po Aix, CHERPA